



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

### **MÈTLÉKÒL GWADLOUP PA JANMEN ATANN SI PONMOUN POU SAV KIJAN POU WOULÉ POU ZÈLÈV A-YO !**

Depuis le vendredi 19 novembre 2021, les personnels de l'éducation apprennent, par voie de presse ou à travers les réseaux sociaux, la fermeture des établissements scolaires de Guadeloupe et les demandes de mise en place de continuité pédagogique par l'administration rectorale. Le SPEG rappelle au Rectorat que l'ensemble des personnels affectés dans cette académie dispose d'une adresse mail professionnelle et qu'une communication en interne n'est pas à exclure.

Le SPEG, dès le 9 mars 2021, dans un communiqué de presse, s'est positionné très tôt contre la « continuité pédagogique » lorsqu'elle n'est pas instaurée, comme le prévoit la loi, dans un contexte sanitaire lié à la propagation du virus covid-19.

Par ailleurs, les enseignants de Guadeloupe n'ont jamais eu besoin d'une quelconque injonction afin d'œuvrer pour la réussite des élèves dans de telles situations.

Vu le contexte actuel, le SPEG ne doute pas que Les personnels de l'éducation puissent trouver, comme ils l'ont toujours fait, les voies et moyens pour assurer et maintenir un lien pédagogique indispensable aux côtés des élèves et étudiants de notre académie et éviter qu'un trop grand nombre de nos jeunes ne décroche et soit déscolarisé et par conséquent en rupture.

Le SPEG exige que les autorités compétentes prennent toutes leurs responsabilités afin de régler les conflits en cours qui affectent tout le territoire et singulièrement l'École en Guadeloupe.

**NOU KÉ KONTINYÉ BIKIYÉ ZÈLÈV AN NOU KON NOU ABITYÉ FÈ-Y !  
MEN SPEG KA DI : PLAS A ZÈLÈV É PWO FÈSÈ SÉ AN LÉKOL-LA I YÉ !**

*Pointe-à-Pitre, le 23 novembre 2021  
Le Conseil syndical du SPEG*